

PROTECTION DE L'ENFANCE

De nouveaux bâtiments pour les 33 enfants de La Verdrière

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) La Verdrière a bénéficié de la construction de nouveaux bâtiments, sur un parc arboré de quatre hectares. Ces équipements, d'un montant de 3,8M€, entièrement financés par le Département de Vaucluse, ont été inaugurés ce mercredi 17 septembre. La structure actuelle, d'une capacité de 33 places d'hébergement, constitue une avancée majeure en matière de capacité d'accueil et d'accompagnement des jeunes en difficulté.



DE NOUVELLES UNITÉS DE VIE POUR LES ENFANTS

Jusqu'alors, les enfants étaient hébergés dans des bâtiments vieillissants, de l'autre côté du parc. Après un an de travaux, **ils ont intégré, au printemps, leur nouveau lieu de vie.**

Désormais, les enfants vivent dans trois bâtiments, construits côte à côte, appelés « unités de vie », répartis par tranches d'âge (primaire, collègue et préadolescents). Dans les unités 1 et 2, sont hébergés dix enfants. L'unité 3 comprend huit places, avec deux chambres accessibles PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Les chambres sont à l'étage et au rez-de-chaussée se trouvent les espaces de vie : salon, salle de repas, salle de télévision, buanderie et accès au jardin.

Le chantier a aussi permis de **rénover partiellement l'unité 4** qui accueille cinq adolescents, dès 16 ans, afin de les familiariser avec la vie collective et à l'autonomie.

Un bâtiment administratif a aussi été construit en face des serres.



TRENTE-TROIS ENFANTS ACCUEILLIS DANS UN CADRE CHALEUREUX

Ce nouvel équipement a pour objectif d'**offrir aux enfants un cadre de vie stable, chaleureux et protecteur** pour qu'ils puissent grandir sereinement malgré les difficultés qu'ils ont rencontrées.

Souvent, **le placement en MECS** est effectué dans des situations telles que la violence familiale (physique, sexuelle ou psychologique), les difficultés psychologiques ou psychiatriques des parents, les graves conflits familiaux, les carences éducatives. Au sein de la MECS, **un accompagnement individualisé** est

proposé incluant des actions éducatives, un soutien à l'insertion professionnelle et un travail essentiel autour de la parentalité afin de préserver les liens familiaux.

Créée il y a 80 ans, la MECS La Verdière prend en charge des **jeunes âgés de 6 à 21 ans**, en internat, ou sur des temps d'accueil en relais ou en urgence. **Sont concernés les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, dans le cadre de la protection administrative ou judiciaire, pour une durée moyenne ou longue.

Le site de Montfavet est ouvert 365 jours par an et doté d'une habilitation pour 33 enfants, 31 au titre de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et deux pour la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

La MECS la Verdière est **autorisée et habilitée par le Département de Vaucluse et gérée par l'Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ADVSEA)**.



UN BUDGET DE 3,8 M€ POUR CE NOUVEAU CADRE DE VIE

Les travaux d'**un montant de 3,8 M€** ont été intégralement financés par le Département de Vaucluse.

L'ADVSEA, UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE

Fondée à l'origine, en 1936, sous le nom de Comité de défense et de Protection de l'Enfance en danger moral, **L'ADVSEA est une association à but non lucratif (loi 1901)** qui exerce depuis presque 90 ans un rôle fondamental dans la protection de l'enfance et le soutien aux familles dans le Vaucluse. Elle œuvre pour le Département, la Protection judiciaire de la jeunesse, et d'autres institutions sociales.

Les Missions et les pôles d'action de l'ADVSEA

L'association est structurée autour de **plusieurs activités**, chacune répondant à des besoins spécifiques :

- ✔ **Pôle Socio-Judiciaire** : les services rattachés à ce pôle accompagnent les jeunes et les familles dans le cadre d'une mesure ordonnée par l'autorité judiciaire (exemple : l'aide éducative en milieu ouvert, le service d'investigation).
- ✔ **Pôle Socio-Éducatif** : il offre un accompagnement pour les jeunes jusqu'à 21 ans en situation de rupture (familiale, scolaire, sanitaire, professionnelle), avant toute protection de l'enfance. Il s'agit du service de Prévention spécialisée territorialisée.
- ✔ **Pôle Soutien Familial** : il intervient directement auprès des parents via des services comme le placement familial spécialisé et service d'AEMO.
- ✔ **Pôle Hébergement Collectif** : les trois MECS — la Verdière, le Moulin du Vaisseau et Les Sources — constituent ce pôle qui prend en charge des enfants et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de placement judiciaire ou administrative en leur proposant un hébergement et un accompagnement éducatif individualisé.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE, UNE PRIORITÉ DU DÉPARTEMENT AVEC UN BUDGET DE 74 M€ D'EUROS EN 2025

Le Département est le chef de file de la protection de l'enfance. Malgré les contraintes budgétaires auxquelles la collectivité est soumise, **l'Aide Sociale à l'Enfance reste une priorité du Département**. Preuve de l'importance donnée à ce secteur, **le budget 2025 est de 74 M€, ce qui représente une hausse de 3 millions d'euros par rapport à 2024**.

A ce jour, **4 000 enfants sont protégés chaque année dans le Vaucluse**. Ils sont accueillis soit en famille d'accueil, soit en établissement, soit sont accompagnés par des travailleurs sociaux à leur domicile avec une mesure de protection.

1 600 enfants sont pris en charge dans le cadre d'une mesure éducative à domicile (SAPSAD/AEMO/ AED).

2 400 enfants sont accueillis dans le cadre d'un placement en dehors du domicile, soit en famille d'accueil, soit en établissement.

Ces enfants grandissent ainsi, protégés des maltraitances ou des négligences dont ils ont été victimes et se reconstruisent pour devenir des adultes autonomes et insérés dans la société.

LES ACTIONS MISES EN PLACE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

- ✔ **La mise en œuvre du « Schéma enfance famille 2024-2029 »**
Le Département s'est doté, en 2024, d'un schéma Enfance Famille actualisé pour la période 2024-2029. Il comprend **17 fiches action** portant sur des actions de prévention, de protection, en interne et avec les partenaires.
- ✔ **Des actions de prévention et de soutien en direction des enfants et des familles menées en PMI**
Les professionnels de PMI ont organisé, en 2024 **des ateliers d'accompagnement à la parentalité pour les futurs et nouveaux parents** (bien manger pour bien grandir, quand le couple devient parent, la solitude parentale, l'éducation bienveillante). **D'autres actions** sont mises en place comme l'animation à destination des assistantes maternelles sur la santé des enfants accueillis, la participation au 49^{ème} Colloque du syndicat national des médecins de PMI.
- ✔ **Une plateforme d'orientation pour la gestion des places disponibles**
La plateforme centralisée d'orientation des enfants confiés a été **créée en juillet 2023**, dans un contexte de saturation de l'offre d'accueil, afin de répondre aux urgences et garantir malgré cette situation une prise en charge individualisée pour les enfants confiés. L'année 2024 a permis de déployer les moyens humains nécessaires à l'exercice de la mission et de développer de nouveaux partenariats avec les établissements d'accueil collectif (MECS / LVA).
- ✔ **Un recrutement des assistants familiaux relancé**
Le Département s'engage dans **un recrutement important d'assistants familiaux** afin de répondre aux besoins toujours plus grands d'enfants à accueillir.



LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN CHIFFRES POUR 2025

3 085 enfants et jeunes pris en charge par l'ASE
934 enfants pris en charge en Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
197 enfants pris en charge en Aide Educative à Domicile (AED)
501 demandes
107 urgences traitées sur les établissements
19 agréments d'Assistants familiaux (ASSFAM)
18 recrutements

Direction de la communication - Mission relations presse

FABRICE BEAU - Tél. 04 90 16 11 23 - Port. 06 37 71 55 49
VALÉRIE BRETHENOUX - Tél. 04 90 16 11 21 - Port. 06 79 42 61 90
pressecdv@vaucluse.fr

ADVSEA

Siège social
Tél. 04 90 80 63 80
siege@advsea84.asso.fr